

**Compte-rendu
de la
Journée d'échanges
Éducation à l'environnement et handicap
Lundi 10 mai 2010**



Eduquer à l'environnement pour les publics en situation de handicap : comment l'EEDD devient un outil pour les éducateurs spécialisés.

SOMMAIRE

Remerciements	p.3
Programme de la journée	p.4
Compte-rendu des échanges	p.6
Synthèse du diaporama « Nature et Handicap »	p.8
Les projets EEDD et handicap	p.9
Bilan de la journée EEDD/Handicap par les participants	p.13
Liste des participants et coordonnées	p.15
Annexe 1 : Article paru dans La Provence	
Annexe 2 : Diaporama « Nature et Handicap »	
Annexe 3 : Diaporama « Accessibilité du sentier sous-marin de Port d'Alon aux personnes à mobilité réduite »	

Remerciements

Nous tenons à remercier tous les participants à cette journée d'échanges, les Jardins de l'Espérance qui nous ont accueillis et ont contribué à son enrichissement, ainsi que nos partenaires financiers.



Programme de la journée



9h30 : Accueil des participants autour d'un petit déjeuner.

10h : Présentation du GRAINE PACA et du déroulement de la journée.
Présentation de l'association « Les Jardins de l'espérance » par son directeur, Lionel Trébie.



10h30 : Présentation des différents handicaps, de leurs prises en charge, et des textes législatifs régissant les droits des personnes en situation de handicap par Lorraine Langlois de la LPO PACA.
Présentation des projets existants en matière d'EEDD à destination de ces publics et temps d'échange.

12h30 : Echanges informels autour d'un pique-nique.





14h : Visite des Jardins de l'Espérance.

16h : Distribution d'un questionnaire-bilan afin de voir si la journée a rempli les attentes des participants et comment le GRAINE PACA peut répondre à d'éventuels besoins de formation.



16h30 Clôture de la journée d'échanges.

Compte-rendu des échanges

Le temps d'échange a débuté par un tour de table des attentes des participants :

Les éducateurs spécialisés sont venus pour imaginer des manières d'inclure l'EEDD dans leurs activités, ils recherchent des soutiens et des idées pour mettre en place des projets. Certains veulent amener le public qu'ils reçoivent (les travailleurs en situation de handicap, par exemple) à s'investir dans des thématiques liées à l'environnement.

Les éducateurs à l'environnement, quant à eux, cherchent à élargir leurs champs de compétences, à rencontrer des personnes qui mettent en place des actions en direction des publics spécifiques, et à mieux connaître les particularités des dits-publics.

Suite à la présentation des différentes formes de handicap, la difficulté de prendre en compte dans les actions d'éducation tous les handicaps en même temps a été soulignée. Les animateurs nature ne sont pas souvent formés, l'idéal pour eux est alors d'être accompagnés d'un éducateur spécialisé. L'autisme semble un handicap particulièrement délicat à appréhender car on a peu de retour de la part de l'individu autiste, on ne sait pas exactement ce qu'il a assimilé. La prise en charge de l'autisme se joue beaucoup dans la petite enfance, un diagnostic tardif est un réel frein car on rate de précieux moments d'apprentissage. Il faut bien avoir conscience que les handicaps n'ont pas tous la même origine : certains sont dus à des accidents, d'autres à des maladies génétiques, d'autres au vieillissement. En ce qui concerne la prise en charge des publics aveugles et malvoyants, il faut savoir que le braille n'est pas maîtrisé par toutes les personnes porteuses de ce handicap, de même que le langage des signes n'est pas maîtrisé par toutes les personnes sourdes. Dès lors, il est nécessaire d'envisager d'autres moyens de communication, comme les audio-guides, et privilégier une autre approche sensorielle, par le toucher par exemple. Le public malvoyant peut être surprenant par son acuité auditive, ce qui peut enrichir les échanges avec d'autres participants. De nouvelles méthodes de communication émergent : l'une d'elle est une combinaison de signes, de pictogrammes et de français parlé. Destinée en premier lieu aux personnes malentendantes, on s'aperçoit qu'elle est surtout efficace auprès du public autiste.

Les bonnes volontés ne manquent pas mais le frein économique est mis en avant pour la construction d'aménagements spécifiques et l'organisation d'activités avec du matériel pédagogique adapté. Il existe cependant des alternatives gratuites (permanences ornithologiques de la LPO par exemple). Les prestations d'éducation à l'environnement en direction de ces publics sont considérées comme accessibles, quand on prend en compte la répartition du coût sur tout un groupe. Il existe une fourchette de prix pour les prestations EEDD, qui se situe entre 145 et 160 euros la demi-journée. La gratuité pourrait même être envisagée, si les actions sont planifiées suffisamment longtemps à l'avance et si le projet réunit des partenaires financiers. Cette remarque souligne la nécessité d'un accompagnement pour la recherche de financements, les éducateurs qui souhaitent mettre en place des actions liées à l'environnement n'ayant, la plupart du temps, pas de budget à leur disposition. Dans la recherche de financement, il ne faut pas oublier de contacter des partenaires privés. Faire des projets à long terme répartis sur l'année avec des activités sur site puis à l'extérieur permettrait de réduire les coûts.

Le cadre réglementaire peut aussi être vécu comme une trop grande contrainte. Les éducateurs des deux bords se retrouvent parfois dans des situations où il se sentent obligés de « s'arranger » avec les réglementations, on adapte le texte de loi au public et à l'activité, sinon on se trouve face à des incohérences. C'est ainsi que des personnes motivées se voient retirer leur agrément, à cause d'une application trop stricte de la législation.

Du point de vue professionnel, les éducateurs à l'environnement ne savent pas bien quel type d'encadrement les éducateurs spécialisés recherchent en les sollicitant : une ouverture sur la nature ou un réel travail d'éducation. Pour les éducateurs à l'environnement, travailler avec des publics en situation de handicap ponctuellement est une opportunité d'acquisition de nouvelles compétences, et permet aux structures EEDD de sortir de la routine et de se montrer imaginatives. De plus, à évoluer dans divers environnements, on varie les situations d'apprentissage. Les éducateurs à l'environnement éprouvent de réelles difficultés à trouver leur place entre les patients et les accompagnants-soignants. Qu'attendent ces derniers des animateurs ? Qu'est-ce que les éducateurs attendent d'eux ? Il y a des ponts à créer entre les deux univers, une relation à inventer, des compétences à reconnaître. Les animateurs nature établissent souvent leurs propres objectifs dans leur coin, sans savoir s'ils sont réellement adaptés aux attentes du public et des accompagnants. Des deux côtés, on ne prend pas suffisamment le temps de communiquer en amont, les éducateurs spécialisés n'explicitent pas toujours leurs attentes par rapport à la prestation, et les animateurs nature ne présentent pas systématiquement tout le panel d'activités, d'animations, d'installations qu'ils ont à proposer. Souvent les éducateurs spécialisés se déchargent sur les animateurs car ils se trouvent déjà trop impliqués dans la prise en charge individuelle des personnes qu'ils accompagnent.

Il semblerait judicieux d'établir des projets sur le long terme, en impliquant l'ensemble de l'équipe éducative, afin que le départ d'un éducateur spécialisé, fait courant dans ce secteur d'activités, ne soit pas synonyme d'abandon du projet. Cette journée pourrait être l'occasion de la part des éducateurs spécialisés de proposer des formations aux éducateurs nature pour que ces derniers puissent vaincre leur appréhension par rapport à ce public.

Du côté du « client », on note des inquiétudes, la personne peut se demander si la personne qui anime est compétente. Ce n'est pas évident de savoir à qui s'adresser. Il y a un manque de communication autour des structures qui mettent en place des animations adaptées.

De tous ces témoignages ressort une nécessité impérieuse de créer des ponts entre l'EEDD et l'éducation spécialisée. Le GRAINE PACA et la LPO PACA invitent les éducateurs spécialisés à se mettre en contact avec les structures EEDD pour co-construire des projets et initier des partenariats durables.

Synthèse du diaporama

« Nature et Handicap : accessibilité à tous les publics »

Afin d'aborder le problème de l'accessibilité des activités nature aux publics en situation de handicap, il est nécessaire de connaître les différentes formes de handicap, leur prise en charge et le cadre législatif qui leur correspond. On peut distinguer 4 types de handicap :

- **le handicap moteur** : il se manifeste par des paralysies des membres supérieurs et/ou inférieurs. Il peut être dû à une infirmité motrice cérébrale, une maladie neuro-musculaire, la sclérose en plaques, une malformation d'un membre ou de la moelle épinière, à des lésions cérébrales ou médullaires traumatiques. Le handicap moteur peut être associé d'autres troubles d'ordre neurologique ou psycho-affectif. Sa prise en charge vise à optimiser l'organisation de la vie quotidienne : un suivi médical régulier, une attention particulière portée au confort de l'individu et un accès facilité à toutes les activités de la vie sociale par des installations spécifiques en dur.
- **Le handicap mental** : il découle d'une déficience intellectuelle. Les fonctions cognitives, le langage, la motricité, les performances sociales peuvent être affectés. Ces troubles ne sont parfois mis en évidence qu'au moment de la scolarité. Leur origine se situe pendant la vie prénatale mais a aussi une grande part d'inconnu. Le retard mental peut être mesuré à l'aide d'une échelle de classification élaborée sur le quotient intellectuel de l'individu. La prise en charge de ce handicap vise à prévenir son aggravation, susciter le développement des acquisitions, faciliter l'insertion professionnelle, limiter l'apparition des troubles associés. Il est nécessaire de valoriser le rôle de la famille, souvent dans une grande détresse, qui assure la plupart du temps cette prise en charge. Parmi les formes de handicap mental, on distingue **les troubles envahissants du développement** qui affectent souvent la relation avec autrui. Ils comprennent l'autisme, et les troubles dérivés. L'autisme est une forme de handicap particulièrement difficile à aborder dans l'éducation, il se caractérise par ce qu'on appelle la « triade autistique » : altération qualitative des relations sociales/altération qualitative de la communication/caractère restreint, répétitif et stéréotypé des centres d'intérêt, des comportements et des activités. Un diagnostic précoce et une éducation appropriée stimulante peuvent améliorer les apprentissages. Les publics atteints de handicap mental nécessitent des animations pensées spécifiquement pour eux.
- **Le handicap visuel** : Principalement d'origine prénatale et accidentelle, on parle de cécité ou de malvoyance selon le degré de déficience, mesuré grâce à une échelle de classification (CIM-10). La prise en charge se fait par un suivi médical pour éviter la dégradation de la vision et par un soutien technique pour assurer l'autonomie (chien-guide, apprentissage du braille, etc). L'animation envers ces publics nécessite l'utilisation de supports techniques adaptés.
- **Le handicap auditif** : Il se caractérise par la perte totale ou partielle de l'acuité auditive et implique une privation de stimulation linguistique. La communication est affectée, l'isolement peut être évité par un diagnostic précoce suivi d'un apprentissage adapté (langue des signes, mimes, lecture labiale, alphabet dactylographique, médias électronique, cued speech). L'animation à destination de ce public doit mettre l'accent sur la signalétique et une association systématique du texte à l'image.

Les acquis législatifs :

De 1975 à 2005 des lois en faveur des personnes en situation de handicap ont été votées afin de faciliter leur insertion professionnelle (loi du 10 juillet 1987), leur intégration dans la vie sociale (loi anti-discrimination du 11 juillet 1990, loi du 13 juillet 1991 relative aux aménagements des locaux, loi pour l'égalité des chances du 11 février 2005) et leur encadrement médico-social (lois du 30 juin 1975 et du 2 janvier 2002).

(voir le diaporama en annexe)

Projets EEDD/Handicap



LPO PACA (Lorraine Langlois et Benjamin Nys) :

La LPO travaille sur le thème « Nature et handicap » depuis plusieurs années. Elle a édité en 2006 un guide des sites accessibles aux personnes en situation de handicap. Lorraine Langlois est responsable de la coordination nationale de tous les projets d'aménagement à destination de ces publics sur l'ensemble du réseau LPO. Au niveau régional, la LPO propose également des activités de découverte de la nature à des publics en situation de handicap. Elle gère en partenariat avec TPM le site des Vieux Salins à Hyères et y accueille notamment des groupes de l'APF (Association des Paralysés de France) qui participent à des sorties nature à la découverte de la faune et de la flore du site et à des ateliers de land'art. Le bilan des actions LPO réalisées en direction de ce public est toujours positif, et cela tient en grande partie à la motivation des éducateurs spécialisés. Les contacts sont bons, mais la communication entre les deux mondes est délicate, on ne sait pas comment aborder les éducateurs spécialisés avec un projet. Mettre en place des actions EEDD en direction de ces publics nécessite d'être imaginatif et d'avoir des outils pédagogiques adaptés, même simples et peu onéreux. Les thématiques principales abordées par la LPO sont les oiseaux et la biodiversité en général, le programme « Refuge LPO » est un outil très bien adapté à la prise en compte de l'environnement dans les projets d'un établissement.

Benjamin Nys, animateur nature à la LPO, travaille avec le centre Robert Matthieu qui prend en charge des enfants en difficulté sociale à Port St Louis du Rhône. Ces enfants sont « hyperactifs » (même si Benjamin n'aime pas trop ce terme), il faut donc renouveler les activités très souvent. Il a travaillé également avec la Chrysalide à Istres, et 5 ans en ferme pédagogique auprès d'un public sourd, et maîtrise parfaitement la LSF (langue des signes). Il a proposé des animations à des publics à la fois sourds et aveugles et a pu communiquer avec eux en dactylographiant les mots sur leurs mains. Pour lui, travailler avec ce public est très enrichissant. Il existe une culture qui se transmet de génération en génération chez les personnes sourdes : certains parents sourds évitent que leurs enfants soient appareillés, ils sont nés sourds, grandiront sourds et le resteront. Travailler avec ce public, c'est aussi faire face à ce type de problématique.

La LPO a imaginé un projet de vidéo-guide pour personnes sourdes, en partenariat avec l'association [Signes de sens](#) : il s'agit de faire connaître à ce public le monde des oiseaux et à nommer les espèces les plus communes en associant un signe les caractérisant le plus. Les personnes sourdes aident à construire ce guide : elles se concertent et décident des signes pour définir chaque oiseau. Des textes explicatifs sur l'espèce leur seront fournis pour les aider à choisir les signes. Ce guide-dictionnaire « Elix » sera mis sur Internet, téléchargeable, et pourra être utilisé lors de balades nature ou dans un parc urbain. Il faut faire des vidéos, acheter des droits, c'est un projet ambitieux et relativement onéreux !

Un autre outil intéressant : l'association [Braille & Culture](#) a créé un guide avec des formes fondues, différentes textures pour définir les couleurs et des explications ainsi que des dessins en relief pour les personnes non ou malvoyantes. Généralement, les concepteurs d'outils pour personnes amblyopes insistent sur la simplicité du dessin.



CPIE CÔTE PROVENÇALE

CPIE Côte provençale (Eric Jourdan):

cf. Diaporama en annexe

L'atelier bleu a 26 ans d'existence, il s'intéresse aux problématiques du littoral et de la mer. Les éducateurs spécialisés sont dans un questionnement perpétuel et cherchent à proposer d'autres façons d'apprendre. Ainsi, le projet de sentier sous-marin réalisé sur le site du Port d'Alon à Saint-Cyr-sur mer (83) propose de poursuivre la sensibilisation à l'environnement marin sous l'eau. L'activité dure une demi-journée, son objectif est de faire évoluer les perceptions et les comportements vis-à-vis de l'environnement marin. Elle se déroule en 3 temps. Une réflexion et un temps d'échange « au sec » hors équipement débutent la séance. Puis on s'équipe, et dans un 2^e temps, on se met dans l'eau pour mettre du vécu sur les mots explicités précédemment. Enfin, on termine sur un bilan des sensations éprouvées : on a tout intérêt à respecter les littoraux.

Le CPIE Côte Provençale souhaite vraiment mettre en avant le fait que la plongée est accessible à tous : enfants, personnes âgées, personnes en situation de handicap. Dès lors, sans que les projets tournent exclusivement autour de ce dernier public, des efforts vont être faits au contraire pour l'inclure dans les activités pour toute la famille et autres groupes. Le concept du projet s'est construit à l'aide du Président de *Voiles au Large*, Marc Mollo, qui pense que « le handicap naît d'un environnement inadapté à la personne handicapée ». L'aménagement d'un sentier sous-marin pour les personnes à mobilité réduite comporte de nombreuses contraintes. Il faut prendre en compte la volonté d'autonomie de ces personnes et la respecter le plus possible. La notion de temps et de convivialité est également très importante. Le confort de ces personnes lors des animations doit faire partie des préoccupations premières. Il faut essayer de trouver des solutions pour pallier les difficultés liées à chaque type de handicap, c'est une recherche perpétuelle.

Le projet comporte un 2^e objectif : il faut pouvoir financer l'écriture du retour d'expérience, car en parler c'est bien, le montrer c'est mieux. Il faut faire savoir que ce type d'aménagement et d'animation existe, pour un coût très abordable, et montrer que le principal problème des monteurs de projets « handicap et EEDD » est le manque de communication.

En 2010, le CPIE Côte provençale s'est engagé dans une démarche d'obtention de l'agrément « Tourisme et Handicap ».

Pour plus d'information : <http://www.atelierbleu.fr>



AIEJE (Gaëlle Morel):

A l'origine, l'AIEJE (Association Initiatives et Education de la Jeunesse à l'Environnement) travaillait exclusivement avec un public scolaire. Elle touche désormais un public plus diversifié, notamment des personnes en situation de handicap. Elle met en place un projet en partenariat avec des éducateurs spécialisés et l'institut la Martiale : recyclage, tri, thématique sur les déchets.

L'association, située au sein même de la gare d'Ensuès-la-Redonne (13), a mis en place un partenariat avec la SNCF pour que le train soit accessible à tous les publics.

L'AIEJE travaille aussi avec l'institut Arc-en-Ciel et organise des randonnées avec des personnes aveugles. Lors de ces dernières, les animateurs mobilisent énormément le sens du toucher, avec divers échantillons végétaux par exemple.

Un projet est en cours de réalisation avec une classe qui accueille un enfant sourd et un enfant autiste : 4 journées d'activités en classe et 6 journées de découverte à l'extérieur sont programmées avec cette classe.

Pour plus d'information : <http://www.aieje.fr/>



Sillons Civam (Sophie Berton) :

Sophie Berton est apicultrice à « la ruche de la Cala Melosa » (Fontvieille, 13) et fait partie du réseau Sillons Civam. Elle accueille des scolaires et travaille régulièrement avec l'institut Arc-en-Ciel. Pour sensibiliser son public à l'univers de la ruche, elle privilégie une approche sensorielle, par le toucher et l'odorat notamment. L'expérience de l'animation auprès d'un public mixte d'enfants voyants et non-voyants a été pour elle très intéressante, en termes de partage des expériences et sensations. Elle a également mis en place, dans le cadre d'un deuxième partenariat avec l'institut Arc-en-Ciel, une animation auprès de personnes qui possèdent des degrés de vision différents.

Elle a proposé des activités à des personnes sourdes et muettes et des personnes à mobilité réduite avec l'association *Handicap Evasion* sur la visite du patrimoine bâti. Avec d'autres associations, des projets sont mis en place, comme celui sur l'écohabitat : une yourte a été aménagée pour les personnes à mobilité réduite.

Sophie a éprouvé une réelle difficulté pour proposer des animations à un public dont le handicap touche le goût (Chrysalide à Arles), les éducateurs ont apporté sur le moment leur soutien, mais Sophie fait état d'une carence personnelle en formation dans ce domaine. Les personnes âgées sont aussi en demande de ce type d'actions de sensibilisation à l'environnement et peu d'activités leur sont destinées.

Pour plus d'information : http://www.civampaca.org/sillons_fiche_berton.htm



Ferme et Nature (Céline Dabrin et Jean-Philippe Bilbeau):

L'Association Ferme et Nature travaille par la médiation à l'aide de l'animal qui semble réagir à la gravité du handicap. La vision qu'ils ont de leur apport dans les projets alliant handicap et EEDD est un accompagnement de l'action en douceur et sur du long terme. La structure travaille avec des IMC (Infirmes Moteurs Cérébraux) et tient beaucoup à la mixité : des personnes en situation de handicap sont réunies avec des enfants.

La difficulté réside dans la collaboration avec l'équipe médicale et éducative. Céline et Jean-Philippe ont l'impression qu'on attend d'eux davantage d'occupationnel que d'éducatif exposé dans un projet alors qu'ils se sentent capables de proposer cet accompagnement. C'est pourquoi ils ont du mal à mettre en place des projets durables en collaboration avec des éducateurs spécialisés.

Pour plus d'information : <http://fermeetnature.com/>



Les Jardins de l'Espérance (Lionel Trébie, Delphine Lasvènes, Viviane Cronier) :

L'association Les Jardins de l'Espérance, qui a accueilli cette journée d'échanges, fête cette année ses 15 ans d'existence. Elle a mis en place sur son site des activités destinées aux publics en situation de handicap. Pour ce faire, des aménagements spécifiques ont été réalisés : la configuration d'une partie des jardins suit le fil d'un abécédaire en Braille. Animé par des encadrants spécialisés, le parcours sensoriel est praticable par les personnes à mobilité réduite et pensé en vu de prendre en compte tous les types de handicaps.

Pour plus d'information : <http://jardinesperance.free.fr/>

FORMAVERT

Formavert (Sébastien Guéret) :

Formavert est un organisme de formations en paysage et espace vert qui anime également des « ateliers-jardins » à destination des publics des maisons de retraites et instituts médicalisés. Il croit en l'hortithérapie, c'est-à-dire le jardinage comme processus de soins.

Pour plus d'information : <http://www.formavert.fr/>

Bilan de la journée d'échanges EEDD/Handicap par les participants

Le bilan de cette journée est globalement **positif**, tant au niveau du lieu d'accueil et de l'organisation que du thème proposé.

Les participants ont apprécié de pouvoir rencontrer des professionnels d'horizons différents grâce à des interventions variées et pluridisciplinaires dans une ambiance ressentie comme conviviale. Ils ont ainsi pu acquérir des connaissances sur les animations proposées en matière d'Education à l'Environnement et sur les particularités du public en situation de handicap.

Quelques personnes présentes ont éprouvé quelques difficultés à se rendre sur le site des jardins de l'Espérance malgré le fléchage et beaucoup de participants ont trouvé la pause déjeuner trop longue et trop dispersée.

Le soleil qui était présent au rendez-vous a grandement participé à la réussite de cette journée et a notamment mis en valeur la beauté des jardins, appréciée par tous lors de la visite. Cependant, **de nombreux participants auraient souhaité que cette visite soit davantage axée sur les outils et moyens mis à la disposition des personnes en situation de handicap** pour s'investir dans les ateliers jardinage. (jardins suspendus, outils adaptés, plantes tactiles ou gustatives, moyens d'exploitation spécifiques, etc...) Cet état de fait est dû au malaise ressenti par l'animatrice responsable de la visite, qui a été remplacée par des personnes tout aussi compétentes mais qui ont davantage présenté les jardins sous leur aspect « botanique ».

Certains participants ont souligné le fait que **l'organisation de la journée ne laissait pas suffisamment de temps pour les échanges plus techniques, les retours d'expérience et éventuellement une mise en pratique d'un atelier avec la participation de personnes en situation de handicap**. Les personnels de l'Education Spécialisée ressentent un manque global d'informations sur l'ensemble des projets EEDD proposés dans la région PACA tandis que les animateurs EEDD ont l'impression d'un manque d'implication des éducateurs dans les projets proposés. Il paraît donc judicieux à tous de se réunir pour établir des partenariats enrichissants !!

Les demandes et attentes des participants par rapport au thème EEDD et Handicap sont les suivants :

- **Organiser à nouveau des journées d'échange** sur ce thème en privilégiant les aspects techniques et de démonstration d'ateliers ou d'animations, notamment à l'intérieur des établissements accueillant un public en situation de handicap. Ces rencontres pratiques permettraient à chacun de formuler plus précisément ses attentes et besoins et d'adapter les animations à chaque public accueilli.
- **Faire le tour de toutes les méthodes et supports** possibles pour travailler avec ces publics sur le thème de l'environnement.
- **Associer des personnes en situation de handicap** à ces journées d'échange et de réflexion puisqu'elles sont les premières concernées par le sujet et peuvent orienter les animations en fonction de ce qu'elles ont envie de découvrir.

- **Mettre en place un réseau** rassemblant les structures de l'Education Spécialisée et celles de l'EEDD avec rencontres régulières et échanges de coordonnées.
- **Proposer des formations plus longues et plus complètes** (3 à 4 jours) sur les ateliers et animations en EEDD pour les éducateurs spécialisés et sur le thème du handicap pour les animateurs en environnement.

En conclusion, malgré quelques aspects techniques à améliorer, **la journée a été jugée enrichissante par tous les participants**. De telles réunions constituent de bons points de départ pour mettre en place un partenariat durable entre les acteurs de l'EEDD et ceux de l'Education Spécialisée.

Journée d'échanges – lundi 10 mai 2010

Education à l'environnement et handicap

Eduquer à l'environnement pour les publics en situation de handicap :
comment l'EEDD devient un outil pour les éducateurs spécialisés.

Liste des participants

Nom	Prénom	Structure	Coordonnées
Jourdan	Eric	CPIE Côte Provençale	e.jourdan@atelierbleu.fr 04 42 08 71 05
Berton	Sophie	Ruche de la Cala Melosa / Sillons Civam	cala.melosa@orange.fr 06 07 54 56 69 sillons@wanadoo.fr 04 90 78 35 39
Buscaïl	Lina	Ligue de l'enseignement FOL du VAR / service UFOLEP	agenda21-fol83@laligue.org 04 94 24 72 93 06 17 34 69 60
De Clerico	Pascale	Association ESSOR 83 SAVS	441, Avenue des Bousquets 83390 Cuers Tél : 04 94 28 07 62 Fax : 04 94 28 53 67 escaluganto@hotmail.com
Girodet	Muriel	ESAT La Parade	muriel.girodet@la-parade.org 04 91 19 14 51
Morel	Gaëlle	AIEJE	aieje@orange.fr 04 42 40 02 39
Bart	Mathilde	Conseil Général des Alpes de Haute-Provence	m.bart@cg04.fr 06 25 82 02 04
Chauvin	Emma	UDVN I3	udvn13@gmail.com 04 91 53 10 35 06 70 57 78 06
Courtial	Manuelle	ESAT 83	esat@essor83.com 04 94 28 07 62
Bouisseren	Guilhem	La Chrysalide / les Acacias	guilhembouisseren@hotmail.fr
Millot	Patricia	CAT Les ateliers du Fournas	patriciamillot59@gmail.com 04 92 64 15 44 04600 Saint Auban
Rousselet	Marc	Section annexe ESAT (04 – SACAT)	rousselet.marc.fournas@orange.fr 04 92 64 15 44 rue Paul Cézanne 04600 Saint Auban
Bilbeau	Jean-Philippe	Association Ferme et Nature	laharta@laposte.net 06 15 05 09 79
Dabrin	Céline	Association Ferme et Nature	laharta@laposte.net 06 85 42 56 62
Merc	Emilie	SAVS APEI Orange	apei.savs@laposte.net 04 90 51 56 82

Sittler	Alain	ESAT des étangs	Tél : 06 70 83 68 93 Fax : 04 42 40 10 39
Launay	Anne	IME Mont Riant	montriant@arie.asso.fr 04 91 21 51 81
Couquet	Stephanie	Foyer la petite garenne	Tél : 04 94 11 55 63 Fax : 04 94 11 55 00
Rizzy	Jocelyne	ADEF résidences foyer de vie la maison du parc aux cyprès	Foyer de Vie La Maison du Parc aux Cyprès Route de Pertuis 84530 Villelaure Tél : 04 90 08 34 20 Fax : 04 90 08 05 54
Bec	Virginie	ADEF résidences foyer de vie la maison du parc aux cyprès	Foyer de Vie La Maison du Parc aux Cyprès Route de Pertuis 84530 Villelaure Tél : 04 90 08 34 20 Fax : 04 90 08 05 54
Lozano	David	Association AFPJR centre d'habitat	Centre d'Habitat Fleurquin Destelle 06370 Mouans Santoud Tél : 04 92 28 61 88 Fax : 04 92 28 61 89 educateurs.chfd@afpjr.org
Meca	Rose Marie	Centre St Thys	rosemariemeca@yahoo.fr 04 91 43 30 95
Gras	Sylvie	La Chrysalide Esat « Plein Soleil »	s-gras@chrysam.net
Bauret	Eric	Esat Puy Sainte Reparade	eric.bauret@aliceadsl.fr 06 63 95 72 24
Gueret	Sébastien	Formavert	www.formavert.fr

Sandrine Poyet – GRAINE PACA gpaca@grainepaca.org / 04 42 97 11 51

Lorraine Langlois – LPO PACA lorraine.langlois@lpo.fr / 06 22 16 01 11

Delphine Lasvènes – Jardins de l'Espérance contact@jardinesperance.org / 04 42 08 01 12

Une journée pour favoriser les projets nature et handicap

Une journée d'échanges s'est déroulée lundi aux Jardins de l'Espérance

Dans certaines structures, c'est déjà une évidence, mais pour d'autres, l'idée peut paraître plus compliquée. C'est pourquoi Sandrine Poyet, animatrice du réseau Graine Paca, et Lorraine Langlois, chargée de mission Nature et handicap à la Ligue de protection des oiseaux (LPO) régionale, ont eu l'idée de mettre en place cette journée destinée à voir émerger des projets d'éducation à l'environnement en direction des publics handicapés.

"Nous avons réuni une trentaine de personnes issues des deux univers: celui de l'éducation spécialisée, en IME, foyers de vie ou instituts spécialisés. Et celui de l'éducation à l'environnement, au sein des nombreuses associations que compte la région, explique Sandrine Poyet. Cette prise de contact est destinée à montrer ce qui est possible et ce qui peut se faire pour les personnes en situation de handicap: répertorier les sites accessibles et évoquer les projets qui ont déjà vu le jour."

En effet, ce qui est ressorti de la première demi-journée, c'est "un manque de communication sur les possibilités en matière d'éducation à l'environnement, note Lorraine Langlois. L'intérêt est de monter des projets qui puissent s'inscrire dans la durée, et pour lesquels les éducateurs spécialisés soient impliqués."

Par exemple, aux Jardins de l'Espérance, association ciotadine où était justement organisée cette journée, des groupes d'handicapés moteur et de malvoyants, qu'ils soient adultes, ados ou enfants, viennent tout au long de l'année participer à des ateliers de jardinage ou de découverte de la nature (lire ci-contre). De même, l'Atelier bleu ouvre depuis quelque temps ses sentiers sous-marins à ce type de publics.



Au programme de la journée, notamment, la visite des installations des Jardins de l'Espérance, déjà accessibles aux personnes handicapées. /PHOTO FR.G.

Quinze ans d'accès du handicap au jardin

L'idée faisait partie du cahier des charges dès la création de l'association des Jardins de l'Espérance, chemin des Poissonniers: elle ferait de l'éducation à l'environnement, mais aussi en direction des publics handicapés.

Ainsi, depuis quinze ans, le jardin a été aménagé et pensé pour permettre la participation d'handicapés moteur, mais aussi de malvoyants, à des ateliers de jardinage et de découverte de la nature. "Les plates-bandes sont moins larges, pour permettre à une personne en fauteuil d'y travailler,

détaille Delphine Lasvenes, animatrice de l'association, elles sont également surélevées, et toutes desservies par des allées assez larges. Un abécédaire des plantes du jardins a été réalisé sous la forme d'un parcours découverte, avec des panneaux en braille."

Lors de cette journée d'échange, une visite de ces installations simples et peu coûteuses a permis aux participants de toucher du doigt les projets possibles pour mêler nature et handicap.

Fr.G.

"Il y a une vraie attente de la part des éducateurs spécialisés, commente Lorraine Langlois, car ce type d'activités en lien avec la nature et l'éducation à l'environnement, au-delà de susciter des changements de comportements, sont un moyen de réappropriation du corps pour les personnes en situation de handicap, de repositionnement par rapport au monde extérieur, car dans certains cas, elles ne sortent jamais de l'établissement où elles vivent..."

Frédérique GROS

Les contacts : Graine Paca,
☎ 09 72 13 37 85 ou LPO Paca,
☎ 06 22 16 01 11.

Annexe 2



NATURE ET HANDICAP

Accessibilité à tous les publics



www.lpo.fr

BirdLife
INTERNATIONAL
REPRESENTANT OFFICIEL



www.lpo.fr


BirdLife
LE DÉPARTEMENT FRANÇAIS
REPRÉSENTANT OFFICIEL

SOMMAIRE

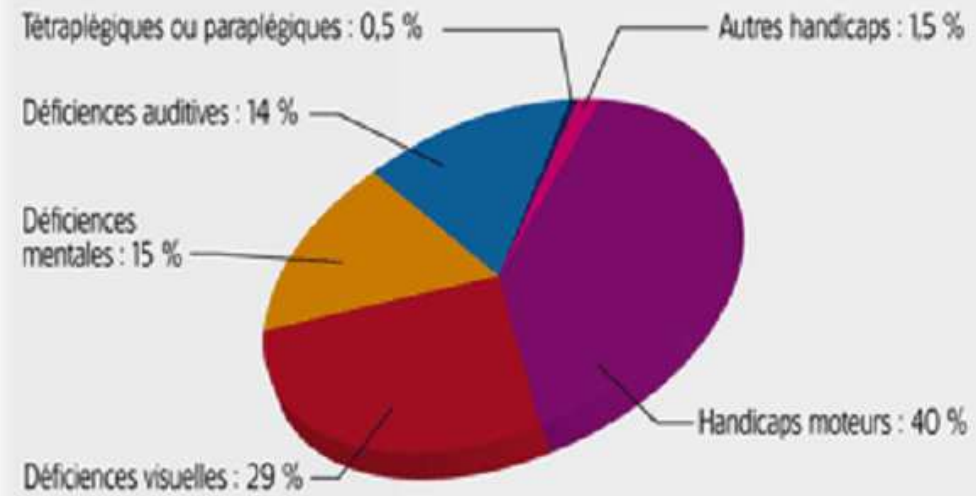
- Pour chacun des 4 types de handicap, nous détaillerons les points suivants:
 - - origines principales du handicap
 - - classification et manifestations des atteintes
 - - prises en charge du handicap
 - - particularités et précautions lors d'animations nature
- Nous étudierons ensuite le contexte réglementaire en présentant brièvement les lois essentielles évoquant le handicap.



www.lpo.fr

BirdLife
LE DÉFENSEUR OFFICIEL
REPRÉSENTANT OFFICIEL

Les différents handicaps en pourcentage



5,5 millions de Français sont en situation de handicap. Les personnes victimes d'un handicap moteur représentent 40 % de cette population. (Source chiffres : Legrand)



LE HANDICAP MOTEUR

- Il se définit comme une atteinte de la motricité (capacité de bouger volontairement son corps)
- Il se manifeste par des paralysies des membres inférieurs, supérieurs ou de leur ensemble, par l'absence d'un membre et parfois des troubles associés.
- C'est un handicap visible mais ses conséquences sont très variables, toutes les personnes concernées n'étant pas forcément en fauteuil roulant.



www.lpo.fr





Les origines du handicap moteur

Infirmité Motrice
Cérébrale
(lésion du cerveau avant
2 ans)

Maladies neuro-
musculaires

Sclérose en plaques

Malformation des
membres ou de la moelle
épineuse (spina bifida)

Lésions cérébrales ou
médullaires traumatiques
(AVC, traumatismes
crâniens, atteintes de la
moelle épineuse)



www.lpo.fr


BirdLife
LE DÉPARTEMENT OFFICIEL
REPRÉSENTANT OFFICIEL



Les Troubles Associés

- La déficience motrice peut toucher d'autres fonctions que la locomotion mais cela ne signifie pas pour autant la présence d'un handicap mental. Ces troubles peuvent être d'ordre:
 - - neurologique (mouvements incontrôlés, incontinence, problèmes d'élocution, atteinte des muscles respiratoires)
 - - psycho-affectif (troubles de l'humeur et du comportement, défaut de contrôle, fatigabilité)



www.lpo.fr


BirdLife
LE DÉPARTEMENT FRANÇAIS
REPRÉSENTANT OFFICIEL



Un Peu de Vocabulaire...

...plégie

Paraplégie: paralysie des 2 membres inférieurs

Tétraplégie: atteinte où les 4 membres sont touchés

Par...

Paralyse: atteinte complète avec mouvements impossibles

Parésie: atteinte incomplète avec mouvements possibles mais de faible puissance

...esthésie

Anesthésie: perte de sensibilité complète
risque de blessures et d'escarres, pas de sensation de douleur

Hypoesthésie: diminution de la sensibilité superficielle



www.lpo.fr


BIRD LIFE INTERNATIONAL
REPRÉSENTANT OFFICIEL



www.lpo.fr


BirdLife
LEFFREAU FOND
REPRESENTANT OFFICIEL

Les Prises en charge

- Les prises en charge du handicap moteur visent à :
 - - optimiser l'organisation de la vie quotidienne (accessibilité, aide d'un tiers pour les soins, les repas, la toilette, etc...)
 - - prévenir les complications par un suivi médical régulier et adapté
 - - soigner et réduire le plus possible la sensation de douleur ou d'inconfort
 - - faciliter l'accès aux loisirs, aux transports, aux sorties et à la vie sociale



L'animation auprès des personnes en situation de handicap moteur



- main courante, espace aéré de circulation
- possibilité de prêt de fauteuil adapté
- revêtement si possible dur et plat, bien balisé avec des portes larges
- ascenseur ou rampe d'accès avec paliers de repos
- panneaux homogènes et à bonne hauteur sur l'ensemble du site
- attention à l'engourdissement, au froid, aux positions inconfortables



www.lpo.fr


BirdLife
INTERNATIONAL
REPRESENTATIVE OFFICE



www.lpo.fr

BirdLife
INTERNATIONAL
REPRESENTATIVE OFFICE



LE HANDICAP MENTAL

- Le Handicap mental est la conséquence sociale d'une déficience intellectuelle plus ou moins sévère.
- Il se caractérise par une insuffisance des fonctions cognitives, du langage, de la motricité et des performances sociales.
- Il se manifeste par des troubles praxiques (difficultés scolaires, relationnelles, déficit d'attention), du comportement et du langage qui ne sont parfois mis en évidence qu'au moment de la scolarité.



www.lpo.fr



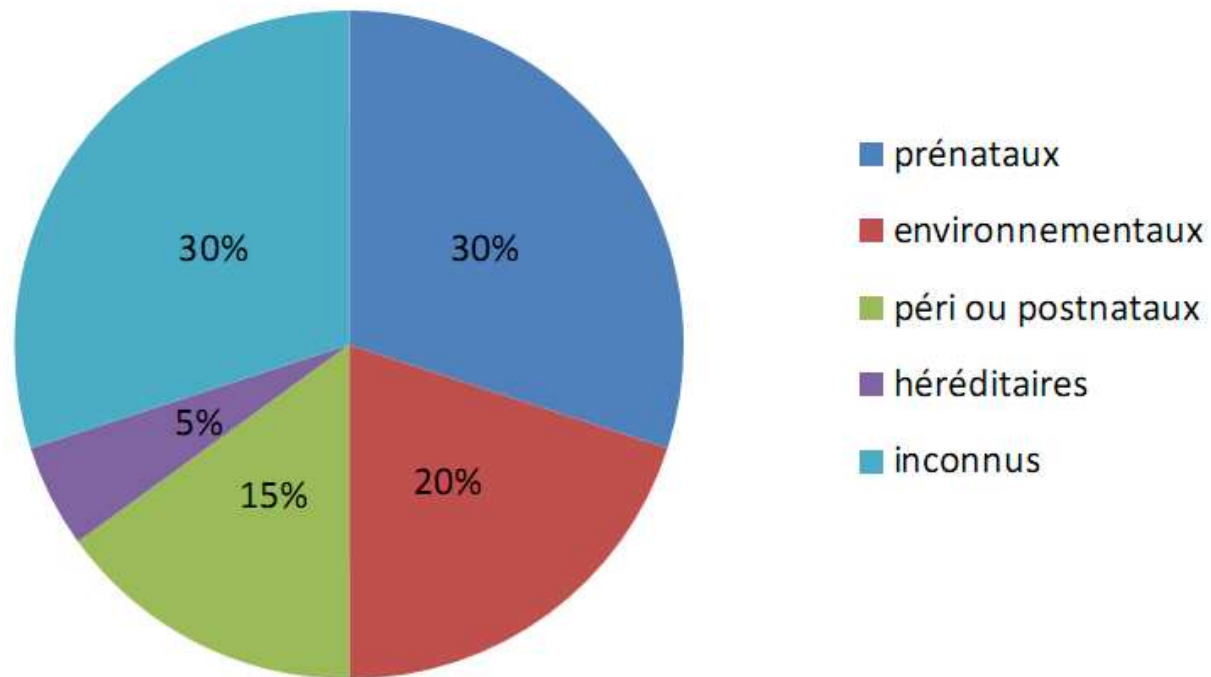


www.lpo.fr

BirdLife
FEDERATION FRANÇAISE
REPRÉSENTANT OFFICIEL

Les origines du handicap mental

facteurs





La classification

QI entre 50
et 70

- Retard mental léger, possibilité d'acquisition de la lecture et d'aptitudes mathématiques et pratiques
- Accès à un certain niveau d'insertion sociale

QI entre 35
et 49

- Retard mental moyen, acquisition de notions simples de communication, d'habitudes de vie élémentaires, habileté manuelle simple
- Pas d'accès à la lecture, ni à l'arithmétique

QI inférieur
à 34

- Retard mental sévère
- Apprentissage systématique de gestes simples



www.lpo.fr


BIRD LIFE INTERNATIONAL
REPRÉSENTANT OFFICIEL



Les prises en charge

- Les échelles de classification paraissent rigides mais permettent d'imaginer les modalités de réponses que peuvent apporter les politiques publiques, systèmes institutionnels, dispositifs d'insertion ou d'hébergement.
- Les prises en charge mises en place visent à :
 - empêcher l'aggravation de la déficience
 - optimiser le développement des acquisitions
 - favoriser l'insertion professionnelle
 - limiter l'émergence des troubles associés
 - valoriser le rôle de la famille qui est souvent dans une grande détresse mais assure la continuité d'une présence



www.lpo.fr


BirdLife
LE DÉFI DU FOND
REPRÉSENTANT OFFICIEL





Les Troubles Envahissants du Développement

- Ces troubles comprennent l'autisme et les syndromes dérivés (Asperger et Rett) se manifestant sous des formes hétérogènes plus ou moins sévères et présentant souvent des altérations de la relation aux autres.



www.lpo.fr


BirdLife
LETTREAU FOND
REPRESENTANT OFFICIEL



La « Triade Autistique »



Manifeste de l'indifférence



Se joint à un groupe seulement sur l'insistance et avec l'aide de l'adulte



Les interactions sont unilatérales



Indique ses besoins en utilisant la main de l'adulte



Ne joue pas avec les autres enfants



Parle de façon incessante sur un sujet particulier

Altération qualitative des relations sociales



Utilisation écholalique du langage

Altération qualitative de la communication



Présente des comportements bizarres



Rit de façon inappropriée

Caractère restreint, répétitif et stéréotypé des comportements, des intérêts et des activités



Fait tourner des objets



Manque de contact oculaire



N'apprécie pas les changements



Manque de jeux imaginatifs



Certains peuvent avoir des talents, mais pas au niveau du raisonnement social



www.lpo.fr





Les particularités de l'autisme

- L'autisme est probablement un syndrome d'origine polygénique (dû à une mauvaise interaction entre plusieurs gènes)
- Le diagnostic précoce et une éducation appropriée stimulante peuvent améliorer les apprentissages et aider à prévenir les effets secondaires indésirables et le sur-handicap à l'âge adulte.
- La communication est difficile avec les autistes qui ont besoin de modes alternatifs pour entrer en relation et d'un espace structuré et prévisible.



www.lpo.fr


BIRD LIFE
LE DÉFENSEUR FORMAL
REPRÉSENTANT OFFICIEL



L'animation auprès des personnes en situation de handicap mental



- documents de visite adaptés, attractifs et ludiques
- maquettes ou objets manipulables, visite simplifiée
- gros caractères et présence de beaucoup d'images
- Circulation sécurisée et autonome, signalétique simple avec contrastes de couleur
- réduire le temps des séquences



www.lpo.fr





www.lpo.fr



PHOTO: ROBYN TWOMEY





www.lpo.fr


BirdLife
LE FÉDÉRATION MONDIALE
REPRÉSENTANT OFFICIEL

LE HANDICAP VISUEL

- Ce handicap touche entre 0,5 et 2 enfants sur mille (origine le plus souvent prénatale)
- Les personnes présentant un handicap visuel ne sont pas toutes atteintes de la même manière. Selon le degré de la déficience, on parle de cécité ou de mal-voyance (ou amblyopie)
- La perte de vision peut survenir brutalement ou progressivement, influe sur les activités utilisant la vision centrale et les déplacements.



www.lpo.fr

BirdLife
FEDERATION FRANÇAISE
REPRESENTANT OFFICIEL

Principales Origines des déficiences

Origine prénatale

Glaucome
(altération du nerf
optique)

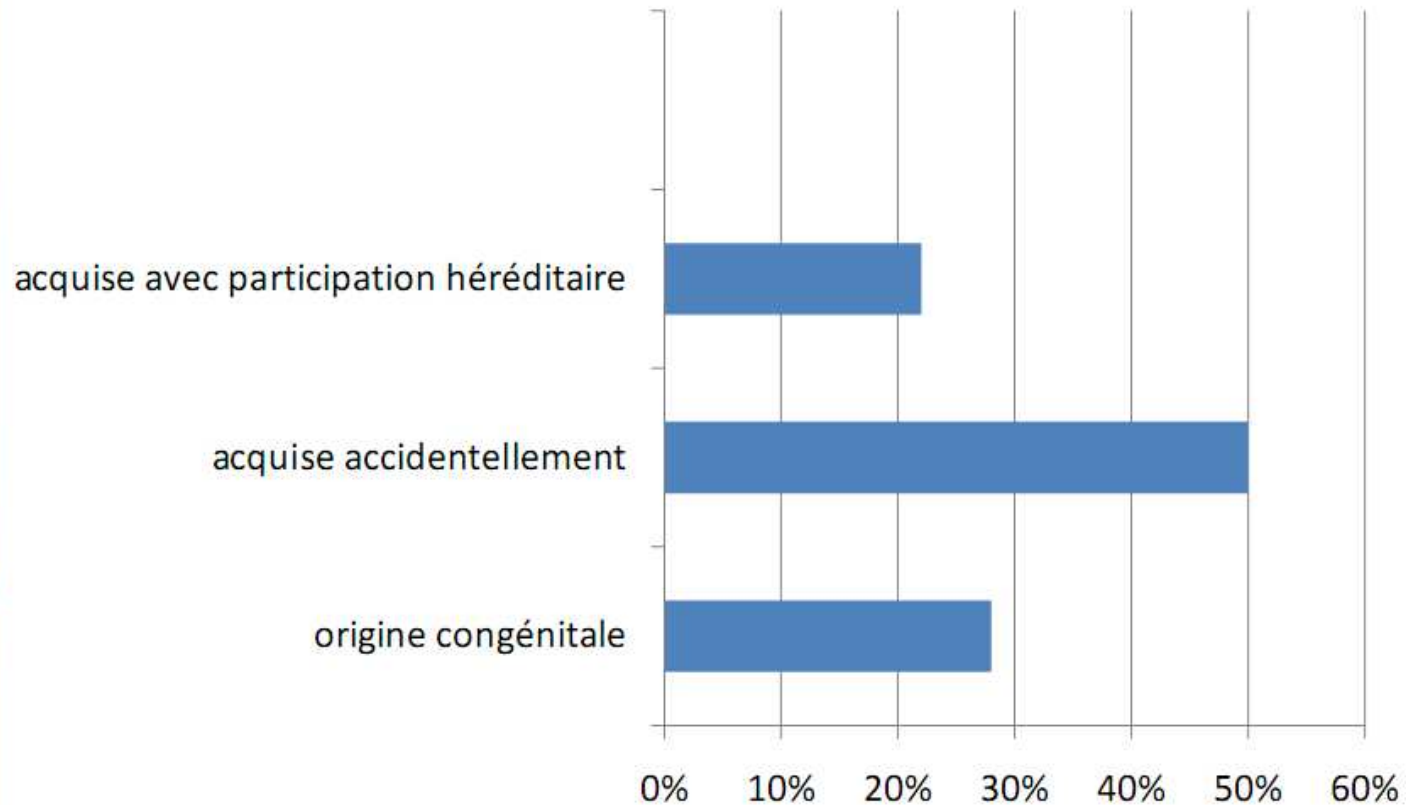
cataractes

DMLA
(dégénérescence
maculaire liée à
l'âge)

accident



Répartition des Pathologies



www.lpo.fr





La Classification officielle CIM-10

Mal-voyance

- moyenne
- Acuité entre 1 et 3/10

Mal-voyance

- sévère
- Acuité entre 1/20 et 1/10

CECITE

Déficience
profonde

Acuité entre 1/50
et 1/20

Perception
lumineuse
préservée

Acuité inférieure
à 1/50

Cécité absolue
sans perception
lumineuse

Déficience totale



www.lpo.fr


BIRD LIFE INTERNATIONAL
REPRESENTANT OFFICIEL



La Prise en Charge

- La prise en charge des personnes mal et non-voyantes consiste principalement en un soutien médical pour limiter si c'est possible la dégradation de la vision.
- Il est également nécessaire d'apporter un soutien technique important dans les activités de la vie quotidienne pour assurer une autonomie relative ou totale (apprentissage du braille, chien-guide, audio-guide, etc...).



www.lpo.fr


BirdLife
LE RESEAU MONDIAL
REPRESENTANT ORNIS



L'animation destinée aux personnes en situation de handicap visuel



- utilisation du braille, des gros caractères, d'audioguides
- maquettes manipulables, moulages, plans en relief
- éclairage dépourvu de reflet ou de risque d'éblouissement
- signalisation des obstacles au sol, guidage, couleurs contrastées, main courante
- privilégier les visites tactiles et ludiques
- attention aux obstacles à la circulation (panneaux suspendus, extincteurs, etc....)



www.lpo.fr





www.lpo.fr



APPRENEZ LE BRAILLE

a	b	c	d	e	f	g	h	i	j

k	l	m	n	o	p	q	r	s	t

u	v	x	y	z	ç	é	à	è	ù

â	ê	î	ô	û	ë	ĩ	ü	œ	w

,	;	:	.	?	!	"	(*)

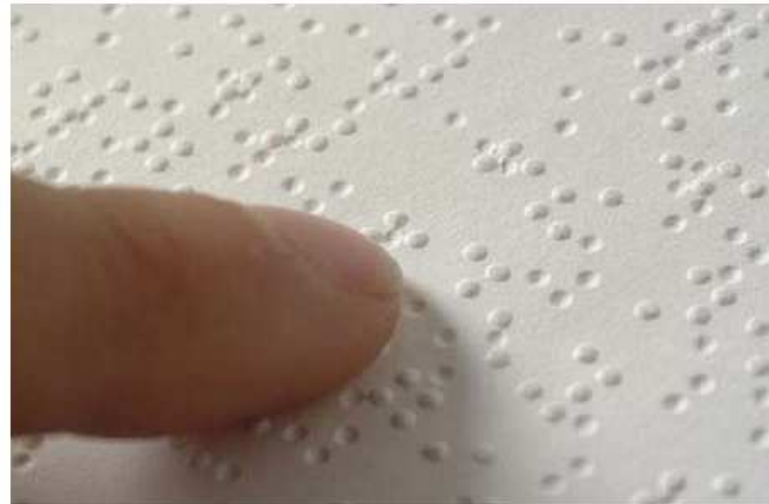
apostrophe	-	/	**	**	numérique

italique	majuscule	**	**	**	**	**	espace

** valeur variable


www.lpo.fr


BirdLife
L'OFFICE NATIONAL
REPRESENTANT OFFICIEL





LE HANDICAP AUDITIF

- Il se caractérise par la perte totale ou partielle de l'acuité auditive, c'est un handicap de la communication fréquent et invisible qui touche environ 7% de français.
- La surdit  n'affecte pas les capacit s intellectuelles mais la privation des stimulations linguistiques peut entra ner un retard important de d veloppement.
- La pr cocit  du diagnostic est donc capitale pour permettre une prise en charge adapt e et un risque moindre d'isolement.



www.lpo.fr


BirdLife
INTERNATIONAL
REPRESENTANT OFFICIEL



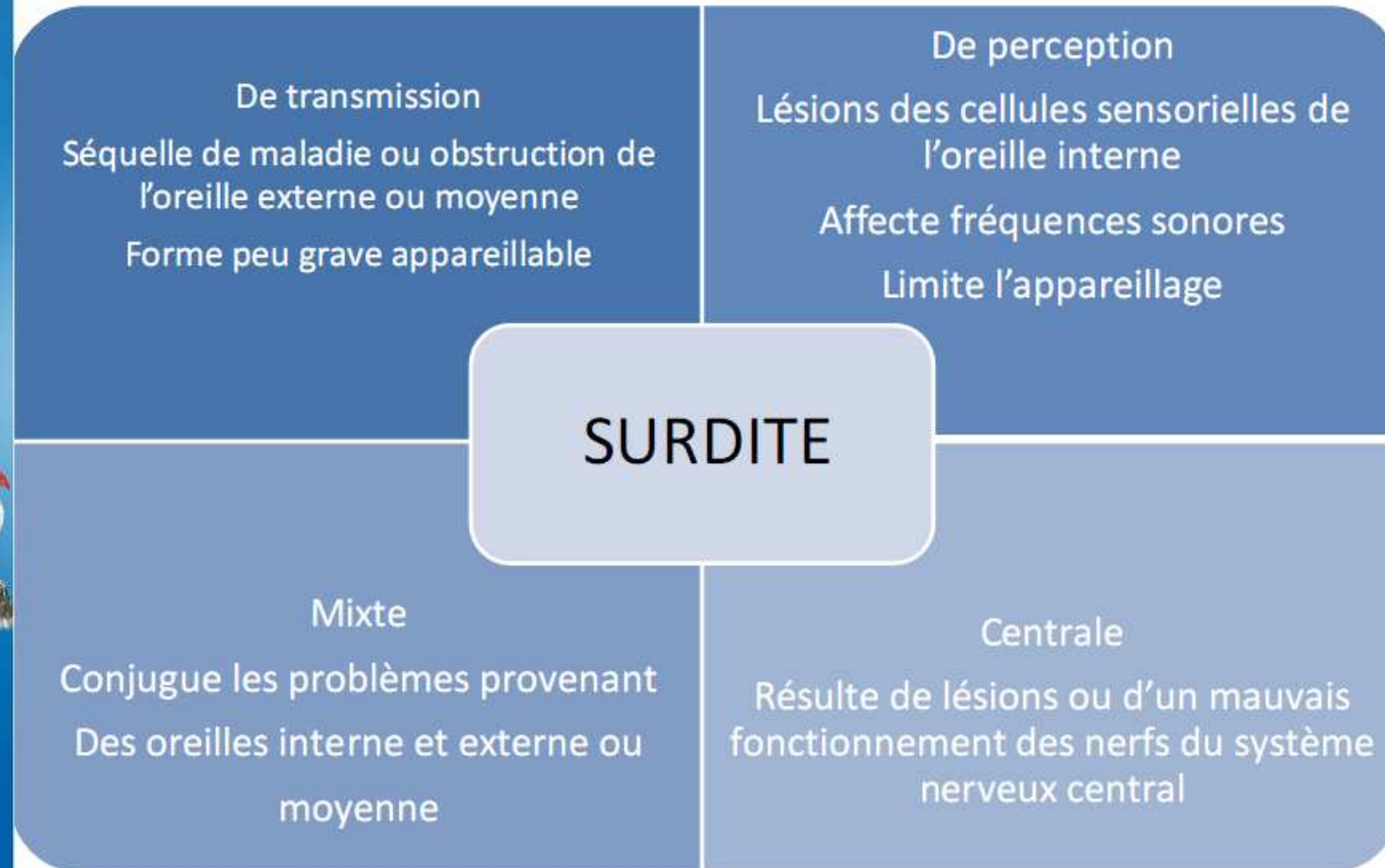
Les Formes de Surdit 



www.lpo.fr



BirdLife
INTERNATIONAL
REPR SENTANT OFFICIEL





Déclinaison de la sévérité des atteintes

Handicap faible

Légère
Perception de la parole normale
Difficultés si la voix est faible

Moyenne
Perception si la parole est forte
Difficultés nettes sans appareillage

Handicap fort

Sévère
Parole perçue si la voix est très forte
Appareillage indispensable

Profonde
Sans appareillage ni éducation spéciale, personne mutique
Surdité parfois totale



www.lpo.fr


BIRD LIFE
LE RESEAU MONDIAL
REPRESENTANT OFFICIEL



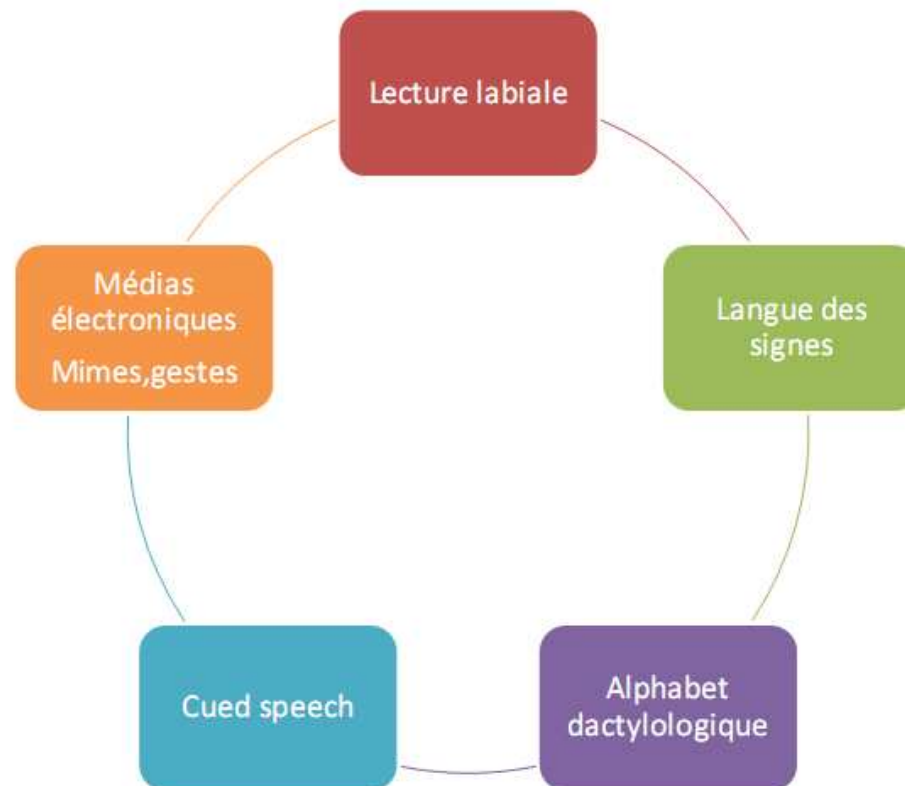
www.lpo.fr


BirdLife
LETTRE OFFICIELLE
REPRESENTANT OFFICIEL

Les prises en charge

- Un apprentissage précoce de la langue des signes augmente les chances de réussite des enfants sur le plan scolaire
- On développe actuellement des prises en charge combinant plusieurs méthodes et dont le but est de rompre l'isolement des personnes et de leur permettre d'accéder à une formation professionnelle normale

Méthodes de prises en charge





L'animation auprès des personnes en situation de handicap auditif



- Signalétique adaptée et système d'aide à l'audition
- Attention aux bruits de fond
- Associer systématiquement le texte à l'image
- Posséder si possible un rudiment du langage des signes
- Système d'alerte visuel et clignotant
- Panneaux homogènes sur l'ensemble du site



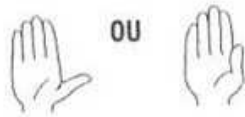
www.lpo.fr





Bonjour

La main part de la bouche.
Un mouvement suffit.
Et ... le sourire en plus.

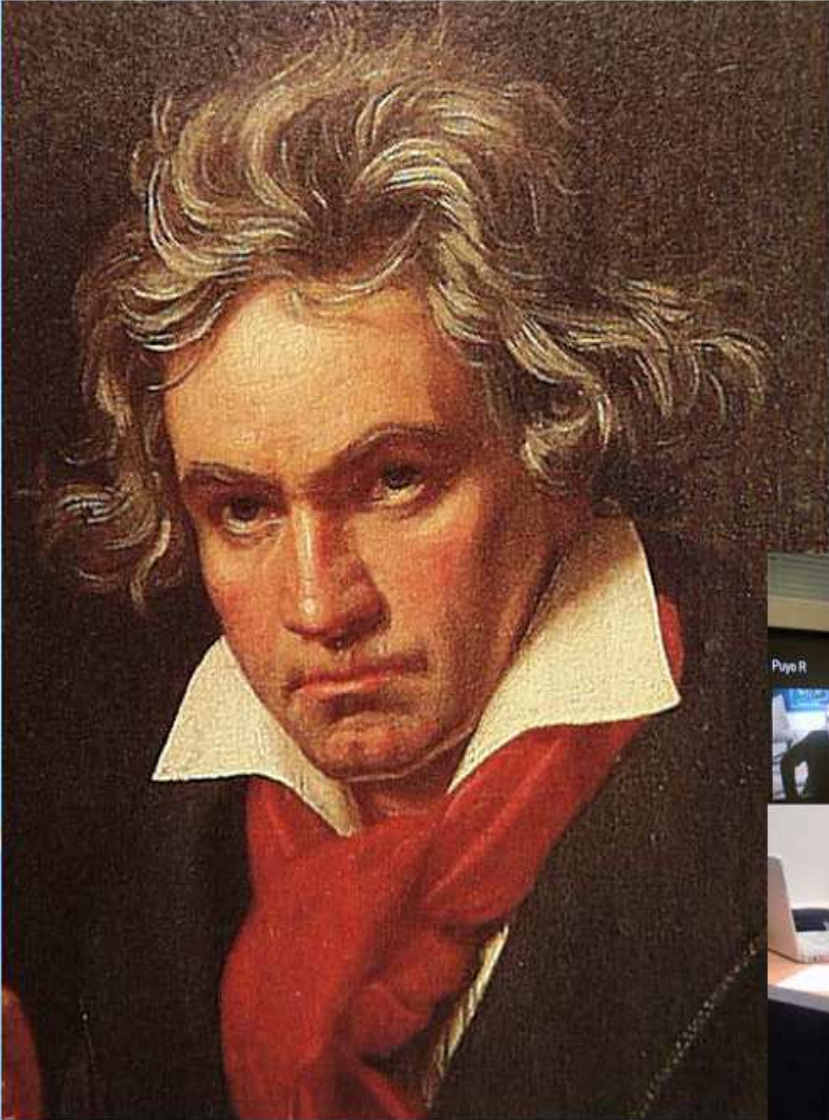


www.lpo.fr




www.lpo.fr







LE CONTEXTE REGLEMENTAIRE

- Au moment de la seconde guerre mondiale, la prise en charge des personnes handicapées se limitait souvent à une hospitalisation en hôpital psychiatrique.
- Devant cet état de fait, des familles et des médecins se sont réunis en associations pour proposer d'autres méthodes d'éducation et de soins (création de l'APF en 1933, des Papillons Blancs en 1948, de l'UNAPEI en 1960, etc...)



www.lpo.fr


BirdLife
LE BUREAU FRANÇAIS
REPRÉSENTANT OFFICIEL



LES LOIS ESSENTIELLES

Loi du 30 juin 1975	Loi d'orientation en faveur des personnes handicapées et relative aux institutions médico-sociales, création d'organismes coordonnant l'action de l'Etat et de structures d'accueil
Loi du 10 juillet 1987	Loi en faveur de l'emploi des travailleurs handicapés
Loi du 12 juillet 1990	Loi contre la discrimination en raison de l'état de santé ou du handicap
Loi du 13 juillet 1991	Loi favorisant l'accessibilité aux personnes handicapées des locaux d'habitation, des lieux de travail et publics
Loi du 02 janvier 2002	Loi rénovant l'action sociale et médico-sociale
Loi du 11 février 2005	Loi pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées (scolarité, emploi, aide financière, droit aux soins et à la recherche, accessibilité, droit à compensation, création d'une MDPH par département)



www.lpo.fr





www.lpo.fr

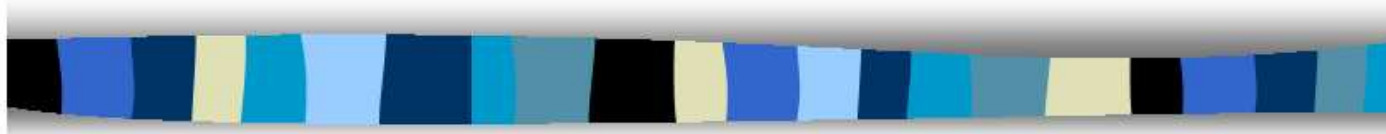


Ensemble, la nature accessible



Annexe 3

CPIE CÔTE PROVENÇALE
Atelier Bleu du Cap de l'Aigle



*Accessibilité du sentier sous marin de Port d'Alon
aux personnes à mobilité réduite*



Mairie de Saint-Cyr-sur-Mer



Conservatoire du littoral



Bilan 2009

Fondation
d'entreprise
gecina



Antériorité

- Le partenariat qui a vu « naître » le sentier sous marin sur le site de Port d'Alon existe depuis quatre saisons

L'activité

- Le sentier sous marin consiste en une découverte active du milieu, lors d'une pratique aquatique organisée et pédagogique.
- Mots clef: accessibilité, plaisir, partage, découverte, respect du milieu

Organisation générale de l'activité



- Activité d'une durée de 2h30 à 3h comprenant un temps d'échange au sec et un temps dans l'eau, exclusivement encadrée par un éco-guide diplômé d'état
- Le public reçu est un large public famille (de 6 à 79 ans...)



Le public reçu en 2009



- **567 personnes** réparties en 296 adultes et 271 enfants





2009: Le début d'un projet original

Création une démarche spécifique permettant l'accessibilité du sentier sous marin aux personnes à mobilité réduite

Le handicap nait d'un environnement inadapté au capacités de la personne...



Objectifs généraux du projet



- Développer une démarche spécifique d'accès à l'environnement marin pour les personnes à mobilité réduite
- Se donner les moyens d'accueillir un public mixte sur l'activité
- Être capable de reproduire cette démarche ailleurs

Fondation
SOLIDARITÉ
GECINA

Voiles
au
large

Réalisations en 2009



Création d'un système de mise à l'eau ingénieux

- Encombrement limité et mise en œuvre simple
- Système amovible



Réalisations en 2009



Une mise à l'eau et sortie de l'eau
en situation d'autonomie



Réalisations en 2009



Adaptation et test de matériel d'activité



Réalisations en 2009



Des activités « test » grandeur nature



Réalisations en 2009



Découverte des caractéristiques du public

- Physiologiques
- Capacités
- Respiration
- Thermicité
- Perceptions
- ...



Réalisations en 2009



Contacts et communication

- Mise en place d'un réseau de contact (CDT, FFH 83, Hôpital, Médecin, ...)
- Communication et valorisation de la démarche



Perspectives du projet 2010



- Développer les contacts et recherche de partenaires
- Démarche d'agrément « tourisme et handicap »
- Formation spécifique au public
- Élargir l'expérimentation avec des publics non sportifs
- Premières séances avec un public mixte



MERCIE DE VOTRE ATTENTION

Merci aux différents partenaires qui rendent ce projet réalisable.

Un merci tout particulier aux personnes à mobilité réduite qui participent à l'expérimentation de la pratique sur le site de Port d'Alon

